

Prix du premier livre de sociologie

Lors de chacun de ses congrès, l' AISLF décerne le « **Prix du premier livre de sociologie** », attribué à un·e membre de l'association, auteur·e d'un premier ouvrage de sociologie, rédigé en français et publié depuis le précédent Congrès de l' AISLF.

Règlement du Prix du premier livre de l' AISLF

Éligibilité

Les candidat·e·s doivent être membres de l' AISLF, à jour de cotisation l'année d'attribution du Prix. Les membres du bureau de l' AISLF, des comités scientifique et d'organisation du Congrès et les membres du jury ne peuvent candidater.

Seules sont éligibles les premières monographies originales des candidat·e·s, dans le domaine de la sociologie, effectivement publiées en langue française depuis le précédent Congrès. Les millésimes de publication éligibles sont précisés à chaque édition. Les ouvrages collectifs ou dirigés ne sont pas recevables, de même que les livres numériques sans édition « papier ».

Candidatures

Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site du Congrès et les ouvrages déposés sous forme de fichier PDF, au plus tard le jour de clôture des candidatures. Le calendrier du Prix est communiqué sur le site du Congrès.

Jury

Chaque livre reçu répondant aux conditions du Prix est soumis pour évaluation critique à au moins deux membres d'un jury composé de membres de l' AISLF et présidé par le secrétaire général en charge de la vie associative. La composition du jury est publiée sur le site du Congrès.

Le président de l' AISLF s'assure de l'absence de conflit d'intérêt dans le processus d'évaluation. Les décisions du jury sont souveraines.

Annonce du Prix

Le ou la lauréat·e est averti·e avant l'ouverture du Congrès, les nominations ex-æquo étant possibles. Le prix, d'un montant de 1 000 €, est officiellement remis lors d'une séance spéciale dans le cadre du Congrès. L'inscription et l'hébergement au Congrès sont en outre assumés par l' AISLF.

En cas de palmarès ex-æquo, le montant du prix est partagé entre les lauréat·e·s, qui bénéficient chacun·e de l'invitation au Congrès.

